

**Pays de naissance.** Le pourcentage de la population née en dehors du Canada a varié entre un maximum de 22% pendant la période 1911-31 et un minimum de 15% en 1951, après une période d'immigration réduite et de natalité accrue. Les personnes nées au Royaume-Uni représentaient plus de 11% de la population en 1911 et en 1921, mais le pourcentage a progressivement diminué, tombant à 4.3% en 1971, en raison de la proportion croissante de personnes nées au Canada et d'immigrants provenant d'autres pays européens. La part de ces derniers dans la population canadienne est passée de 5.6% en 1911 à 7.8% en 1971 (tableau 4.21).

### Les autochtones

4.3.4

Bien des siècles avant l'arrivée des premiers Européens sur le territoire qui constitue maintenant le Canada, à l'époque préhistorique, le pays a accueilli des immigrants. Les Inuit et les Indiens d'aujourd'hui sont les descendants de ces premiers occupants mais, en raison d'une forte immigration d'autres groupes ethniques, ils représentent à l'heure actuelle moins de 2% de la population du Canada. L'administration concernant les affaires indiennes et inuit est décrite au Chapitre 3. Les données démographiques sur le nombre et la localisation des autochtones tirées des chiffres récapitulatifs du recensement de 1971 indiquent un total de 295,215 Indiens et 17,550 Inuit. Le premier chiffre comprend les Indiens inscrits et non inscrits.

D'après une source plus récente, 288,938 personnes étaient inscrites comme Indiens par le ministère des Affaires indiennes et du Nord au 31 décembre 1976. Il s'agit de personnes qui peuvent être ainsi inscrites en vertu des dispositions de la Loi sur les Indiens. Les Indiens se répartissent en 568 bandes qui occupent ou ont accès à quelque 2,230 réserves couvrant une superficie totale d'environ 2.6 millions d'hectares. Le tableau 4.22 donne la répartition de la population de ces bandes par province et par territoire. Les 29 bandes indiennes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont situées dans sept réserves et 46 villages qui n'ont pas été officiellement désignés comme réserves. Actuellement, il n'y a pas de bandes indiennes à Terre-Neuve.

Les deux tiers environ des Inuit du Canada déclarés lors du recensement de 1971 vivent pour la plupart dans des communautés des Territoires du Nord-Ouest (11,400), et le reste surtout dans le Nouveau-Québec (3,800), au Labrador (1,000) et dans le Nord de l'Ontario (800). Comme partout ailleurs au Canada, le taux de natalité chez les Inuit a diminué, mais plus rapidement et à partir d'un niveau beaucoup plus élevé. En 1971, chez la population inuit des Territoires du Nord-Ouest il était tombé à environ 38 pour 1,000 habitants, contre la moyenne canadienne de 17 pour 1,000 habitants.

## Ménages et familles

4.4

### Taille et genre de ménage

4.4.1

Le ménage, suivant la définition du recensement, représente une personne ou un groupe de personnes occupant un même logement. Il se compose ordinairement d'un groupe familial, avec ou sans chambreurs ou employés. Il peut aussi se composer d'un groupe de personnes non apparentées, de deux ou plusieurs familles partageant le même logement, ou d'une personne seule. Les statistiques présentées dans cette section ne se rapportent qu'aux ménages privés. Les ménages collectifs, comme ceux des hôtels, motels et institutions de divers genres (qui comprennent généralement au moins 10 personnes sans lien de parenté avec le chef de ménage) ont été exclus, ainsi que les ménages hors du Canada, des données de 1971 et de 1976.

Le nombre de ménages privés au Canada est passé de 5.2 millions en 1967 à 7.2 millions en 1976, ce qui représente une augmentation de 38%. Le taux d'accroissement de la population a été beaucoup plus faible, soit 14%. Cet écart reflète l'augmentation marquée du nombre de ménages d'une ou deux personnes. Il ressort du tableau 4.23 que le taux d'accroissement du nombre de ménages n'était pas uniforme dans tout le pays. Durant la période 1971-76, les taux d'accroissement variaient de 8.7% en Saskatchewan à 23.9% en Colombie-Britannique et 30.2% au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Nouveau-Brunswick et l'Alberta affichaient des taux supérieurs à la moyenne nationale, qui était de 18.6%.